|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

 **DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L’EDUCATION**

**NATIONALE ET DE L’ALPHABETISATION**

**A L’OCCASION DE LA CEREMONIE D’OUVERTURE**

**DE LA8ème ASSEMBLEE GENERALE DU FONAENF**

**13-14 juillet 2017, Ouagadougou**

**Mesdames, Messieurs,**

**Honorables et distingués invités ;**

Nous voici réunis pour la 8ème Assemblée générale duFonds pour l’alphabétisation et l’éducation non formelle(FONAENF), pour le respect de ses dispositions statutaires et règlementaires certes,mais aussi et surtout pour un dialogue constructif et inclusif entre les différentes parties prenantes,dans une vision de consolidation des acquis et desprogrès.

Je voudrais, à ce titre, me réjouir avec vous,des efforts que vous avez consentis pour organiser cette 8èmeAssemblée générale autour des enjeux et défisde cet instrument commun qu’est le FONAENF,pour plus d’emphase de sa contribution à la réalisation des objectifs nationaux de « l’Education pour Tous ».

C’est aussi le lieu de reconnaitre le mérite des différents acteurs de la stratégie du faire-faire pour leur engagement et pour la convergence des énergies,aux fins de contribuer au rayonnement de la gouvernance de l’éducation non formelle etau positionnement du FONAENF,comme un exemple de mutualisation des compétences et des ressources entre l’Etat, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

**Mesdames, Messieurs ;**

L’éducation non formelle dont l’alphabétisation,pour le Gouvernement, est une exigence éthique dans la vision de l’éducation de base pour tous. Elle est une des composantes essentielles de la plateforme d’orientation des politiques de développement de notre pays.

Dans le contexte d’une population encore marquée par un fort taux d’analphabétisme comme la nôtre, l’éducation non formelle dans ses différentes composantes, reste une des options stratégiques, un des leviers forts pour la pleine promotion de l’éveil citoyen, le développement du capital humain et l’émergence d’un progrès démocratique, social et économique durable.

Permettez-moid’associer à ces propos, l’idée que, dans un monde à mutations rapides, de plus en plus complexe et, avec des lois du marché élaborant leurs propres règles de marginalisation des plus faibles, l’éducation non formelle ne doit pas être simplement un droit se traduisant juste par l’accès par le plus grand nombre.Elle doit être véritablement et davantage un creuset de développement d’aptitudes et de compétences de vie, afin d’être un véritable moyen d’émancipation et d’épanouissement des populationsde notre pays.

Ce postulat nous interpelle sur la nécessité de renforcer notre offre éducative non formelle, notre vision dudéveloppement de l’Homme intégral, acteur pensant et agissant, comprenant et interagissant avec son environnement et ce, pour assurer sa promotion propre, mais aussi pour contribuer à entretenir pour les générations présentes et futures, les possibilités d’accès à un niveau de qualité de vie, qui garantisse entre autres le bien être, la paix et la citoyenneté.

**Mesdames, Messieurs,**

Le FONAENF, fort de son expérience de plus d'une décennieet des résultats enregistrés, est dans une dynamique de capitalisation et de consolidation des acquis, une dynamique qui guide à assortir l’offre d’éducation non formelle d’une vision holistique et de contrats de résultats en lien avec les attentes des populations. De telles dynamiques, contribueront à n’en point douter, à conférer à l’éthique de la construction de la qualité de l’éducation non formelle, toute sa plénitude.

A cet effet, j’encourage les différentes forces de l’éducation non formelle à une convergence soutenue des efforts autour de l’enjeu de la stratégie du faire-faire, pour une réelle promotion de l’alphabétisation des jeunes et adultes de notre pays.Ici, je voudrais souligner que la vision du Gouvernement est de viser les groupes des 9-15 ans pour accompagnerleur retour à l’éducation formelle et des 16-35 ans pour accompagner leurs projets de professionnalisation. Au-delà, cela devra se faire su la base de la motivation au changement, à la professionnalisation des demandeurs.

Et je voudrais vous rassurer que la volonté et l’engagement de l’Etat à l’intérêt du renforcement des capacités d’intervention du FONAENF, restent manifestes et en phase avec la priorité qu’il accorde à l’éducation et au développement du capital humain.

**Mesdames, Messieurs,**

**Honorables invités ;**

Je salue la pertinence et l'actualité du thème retenu pour la présente Assemblée générale :

**«** l’appui du FONAENF aux collectivités territoriales pour le renforcement de la gouvernance locale de l’éducation non formelle »**.**

Ce thème est évocateur des préoccupations pendantes des autorités éducatives, celles de conformer l’éducation non formelle aux principes de la gouvernance locale, telle que prônée par le code général des collectivités territoriales. Il nous faut rapprocher l'éducation de l'éduqué. Ainsi, il faut saluer le fait que ce thème mette en perspective la revitalisation de la gouvernance de l’éducation non formelle au Burkina Faso, et postule les avantages comparatifs de son appropriation au sein des dynamiques de développement économique et socialdes collectivités territoriales, notammentdes communes rurales.

Je tiens par conséquent à vous réitérer l’attachement de mon département aux postulats d’excellence que vous recherchez à travers ce thème, et qui devraient à terme conférerà la stratégie du faire-faire,l’audience d’efficacité voulue par une offre d’éducation non formelle mieux maîtrisée dans les différentes communes. J’ai de bonnes raisons d’attendre de vos réflexions des conclusions probanteset des modalités efficientes de responsabilisation des collectivités territorialesen tant que maitres d’ouvrage.

Je vous exhorte donc, au cours de cette 8ème Assemblée générale, à procéder avec rigueur au bilan prospectif, quantitatif et qualitatif du FONAENF et de son impact sur l’évolution de la stratégie du faire faire.

Je souhaite que de vos échanges résultent de nouvelles perspectives de consolidation des acquis et des pratiques d’éducation non formelle, dans l’intérêt général de la Nation tout entière.

Aussi, voudrais-je exprimer ici, toute ma gratitude à l’endroit des partenaires techniques et financiers, pour la foi et l’abnégation dont ils font montre,en soutenant nos efforts de développement de l’éducation de base. Je salue leur disponibilité renouvelée à nous accompagner dans la mise en œuvre de nos politiques de développement du capital humain.

Je voudrais égalementfélicitertous ceux et toutes celles, qui ont su se mettreà la tâche pour former des leaders de progrès à l’œuvre dans tous les secteurs de développement et faire un clin d'œil aux opérateurs et opératrices sans lesquels ces résultats n'auraient pas été possible. Bravo et merci pour votre contribution.

En votre nom à tous et au mien propre, je remercie le Président du Conseil d’Administration et les administrateurs du FONAENFet le Directeur général et ses collaborateurs pour ces efforts soutenus dont nous célébrons aujourd'hui les fruits.

Merci aux organisateurs de la présente cérémonie.

Je vous souhaite une bonne session et reste dans l’attente de vos conclusions.

Les travaux de la 8èmeAssemblée générale du Fonds pour l’alphabétisation et l’éducation non formelle sont ouverts.

**Je vous remercie**.